

L'ÉCOLE MADISON PARK TECHNICAL VOCATIONAL HIGH SCHOOL

POLITIQUE D'ADMISSION

Introduction

Réglementation de l'État du Massachusetts ([603 CMR 4.00](#)) exigent que toutes les écoles d'enseignement technique professionnel (CVTE) financées par l'État et les programmes CVTE des écoles secondaires publiques élaborent et mettent en œuvre des politiques d'admission conformes à la législation de l'État et à la législation fédérale, ainsi qu'aux lignes directrices pertinentes publiées par le département de l'enseignement primaire et secondaire du Massachusetts et par le département de l'éducation des États-Unis.

I. ADMISSIONS

Les candidats doivent soumettre un dossier de candidature complet et une déclaration d'intérêt. Lorsque l'école Madison Park Technical Vocational High School reçoit plus de demandes que de places disponibles, l'école Madison Park Technical Vocational High School procède à une loterie pour déterminer les étudiants qu'il admettra. La loterie admettra les étudiants résidents avant d'admettre les non-résidents souhaitant suivre le même programme. La politique d'admission de l'école Madison Park Technical Vocational High School est conservée au ministère de l'enseignement primaire et secondaire.

II. L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

L'école Madison Park Technical Vocational High School admet les étudiants et met à leur disposition ses programmes, ses privilèges et ses cours sans tenir compte de la race, de la couleur, du sexe, de l'identité de genre, de la religion, de l'origine nationale, de l'orientation sexuelle ou d'un handicap.

L'école Madison Park Technical Vocational High School s'engage à garantir l'égalité d'accès pour tous et n'utilise pas les notes, l'assiduité ou les antécédents de conduite pour déterminer l'admissibilité à l'admission.

Le dossier de candidature de l'école Madison Park Technical Vocational High School est disponible sur notre site web, <https://madisonpark.bostonpublicschools.org> en toutes langues. Veuillez contacter notre bureau des admissions au 617-635-8970 ou envoyer un courriel à jfoster2@bostonpublicschools.org si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire de candidature.

L'école Madison Park Technical Vocational High School s'engage à offrir des possibilités d'éducation aux étudiants sans domicile fixe. Veuillez contacter l'agent de liaison de l'école Madison Park Technical Vocational High School par téléphone au 617-635-8970, par courriel à l'adresse lmaldonado2@bostonpublicschools.org, ou vous rendre à l'école Madison Park Technical Vocational High School au 75 Malcolm X Boulevard, Boston MA 02120, pour toute question.

Les étudiants handicapés ou les étudiants bénéficiant d'aménagements dans le cadre d'un plan 504 peuvent s'identifier volontairement auprès de l'école Madison Park Technical Vocational High School pour demander des aménagements raisonnables au cours de la procédure d'inscription et d'admission.

Ni le handicap d'un élève ni la langue principale de son domicile n'auront d'effet sur son admission à l'école Madison Park Technical Vocational High School.

Conformément à la [réglementation](#) du Massachusetts, l'école Madison Park Technical Vocational High School a élaboré un plan comportant "des stratégies délibérées et spécifiques visant à promouvoir l'égalité des chances en matière d'éducation et à attirer, inscrire et retenir une population étudiante qui, comparée aux étudiants de classes similaires dans les districts d'origine, présente un profil académique et démographique comparable", comme suit :

- Tous les documents de recrutement et de candidature sont traduits dans les principales langues parlées dans les écoles publiques de Boston.
- L'interprétation est assurée à chaque étape du processus.
- Les élèves sont recrutés dans les écoles publiques de Boston, les écoles à charte, les écoles privées et par le biais d'organisations non scolaires, notamment les Boys & Girls Clubs, les YMCA et les lieux de culte locaux.

- En outre, un examen des données sera effectué chaque année pour s'assurer que l'école Madison Park Technical Vocational High School attire, inscrit et retient une population d'étudiants qui, comparée aux étudiants actuellement inscrit au Madison Park Technical Vocational High School et des mêmes classes à Boston, a un profil académique et démographique comparable. Si des écarts sont constatés, une analyse des causes profondes sera effectuée et des mesures appropriées seront prises.

III. ADMISSIBILITÉ

Tous les étudiants en 8^{ème} année ou les étudiants en 9^{ème} ou 10^{ème} année qui résident à Boston peuvent demander à être admis à l'école Madison Park Technical Vocational High School. Les élèves ne peuvent être admis à l'école Madison Park Technical Vocational High School que s'ils ont été promus dans la classe qu'ils souhaitent intégrer. Ainsi, les étudiants doivent savoir que leur admission est conditionnelle : s'ils ne sont pas finalement promus dans la classe pour laquelle ils ont postulé, leur admission sera annulée. Les étudiants résidents qui remplissent les conditions minimales d'admission sont admis avant les étudiants non résidents qui souhaitent suivre le même programme.

Veillez noter que le district a des plans stratégiques visant à modifier la structure organisationnelle du Madison Park Technical Vocational High School pour en faire une école 7-12 dans le cadre de son plan pour un Madison Park nouveau ou rénové. Au cours de ce processus, l'école et le district s'associeront pour mettre à jour leur politique d'admission afin de refléter la nouvelle structure des classes.

LES ÉTUDIANTS NON-RÉSIDENTS:

Les étudiants qui ne résident pas à Boston peuvent demander à être admis à l'école Madison Park Technical Vocational High School. Veillez noter que les résidents de Boston qui remplissent les conditions minimales d'admission seront admis avant les non-résidents qui souhaitent suivre le même programme. Les étudiants et les familles peuvent trouver en ligne [des informations sur le chapitre 74 du programme de frais de scolarité pour les étudiants non-résidents](#).

LES ÉTUDIANTS SCOLARISÉS À DOMICILE :

Les candidats scolarisés à domicile peuvent s'inscrire à temps plein à l'école Madison Park Technical Vocational High School et seront soumis aux mêmes critères d'admission que les autres candidats.

LES ÉTUDIANTS TRANSFÉRÉS:

Les étudiants qui participent déjà aux programmes du chapitre 74 dans une autre école peuvent demander à être admis à l'école Madison Park Technical Vocational High School et seront soumis aux mêmes critères d'admission que les autres candidats. Les étudiants transférés qui participent déjà aux programmes du chapitre 74 dans une autre école peuvent demander leur admission à n'importe quel moment de l'année scolaire.

CHOIX DE L'ÉCOLE :

Les Écoles Publiques de Boston ne participent pas au programme de choix d'école inter-district. Le programme de choix d'école inter-district, [M.G.L. c. 76, § 12B](#) permet aux parents/tuteurs d'envoyer leurs enfants dans des écoles situées dans des communautés autres que la ville dans laquelle ils résident.

IV. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'école Madison Park Technical Vocational High School est une école publique de Boston.

Le chef d'établissement de l'école Madison Park Technical Vocational High School est :

D. Sidney Brown

75 Malcolm X Boulevard

Roxbury, MA 02120

madison@bostonpublicschools.org

617-635-8970

Il incombe au chef d'établissement de à l'école Madison Park Technical Vocational High School de superviser l'administration des politiques et procédures utilisées pour l'admission et l'inscription des étudiants, conformément à l'ensemble des lois, réglementations et directives applicables.

Toutes les questions concernant les admissions doivent être adressées à :

Jennifer Foster

Coordinateur des admissions

L'ÉCOLE MADISON PARK TECHNICAL VOCATIONAL HIGH SCHOOL

75 Malcolm X Boulevard

Roxbury, MA 02120

jfoster2@bostonpublicschools.org

617-635-8970

V. POLITIQUES DE COMMUNICATION EN MATIÈRE D'ADMISSION

L'école Madison Park Technical Vocational High School tient à jour un calendrier des événements sur son site web, <https://madisonpark.bostonpublicschools.org>, où il fournit des informations sur le processus d'admission, ainsi que d'autres informations sur ses programmes. Les étudiants et leurs familles peuvent demander des copies papier du calendrier en appelant ou en envoyant un courriel au bureau des admissions au 617-635-8970 ou jfoster2@bostonpublicschools.org ou aux services d'accueil des Écoles publiques de Boston au 617-635-9010. L'école Madison Park Technical Vocational High School partage également des informations sur le recrutement avec des candidats potentiels de la manière suivante :

- L'école MPTVHS reçoit chaque année une liste actualisée de toutes les écoles de BPS accueillant des étudiants de 7e et 8e année.
- Des présentations sont effectuées dans toutes ces écoles
- L'école MPTVHS participe à la foire du lycée dans chaque école du BPS avec des étudiants de 8e année.
- Petit-déjeuner/déjeuner des conseillers d'orientation des 7e et 8e années (deux fois par an)
- Des salons pour les parents et les familles sont organisés à l'école MPTVHS deux à trois fois par an.
- Les visites pour les étudiants et les familles sont disponibles sur demande et peuvent être programmées selon les modalités suivantes
- Les étudiants intéressés ont la possibilité d'être transportés de leur école de 8e année à l'école MPTVHS pour une visite et une séance d'information.
- Vidéo promotionnelle disponible sur le site web

L'école Madison Park Technical Vocational High School propose des visites de ses installations aux candidats intéressés. Pour demander une visite, veuillez contacter notre directeur de la communication stratégique par téléphone au 617-635-8970 ou par courriel à bcruthird@bostonpublicschools.org. Si le créneau horaire convenu pour la visite se situe pendant la journée scolaire du candidat, le bureau des admissions confirmera à l'école actuelle du candidat que ce dernier a participé à une visite pendant cette période.

VI. PROCESSUS D'APPLICATION

PROCESSUS D'APPLICATION POUR L'ADMISSION À L'AUTOMNE EN NEUVIÈME ET DIXIÈME ANNÉE

1. Les étudiants souhaitant s'inscrire à l'école Madison Park Technical Vocational High School pour une admission en 9e ou 10e année doivent.. :

Remplir un dossier de candidature disponible sur le site Internet de à l'école Madison Park Technical Vocational High School à l'adresse suivante <https://madisonpark.bostonpublicschools.org>. En outre, les étudiants doivent soumettre une déclaration d'intérêt qui explique pourquoi ils choisissent MPTVHS et comment ils pensent que MPTVHS les aidera à atteindre leurs objectifs futurs. La déclaration d'intérêt peut prendre la forme d'une déclaration écrite, d'une vidéo, d'un diaporama ou d'une interview. Tous les documents doivent être reçus par le bureau des admissions de l'école MPTVHS dans les délais suivants.

- Première semaine de février : Date limite pour s'inscrire en 9e et 10e année et être éligible à la loterie
- Dernière semaine de février : Loterie organisée
- Fin de mars : Lettres d'affectation scolaire envoyées par les Écoles publiques de Boston
- Programme des Admissions sur liste d'attente et places en 10e année comblées

Les étudiants qui choisissent ce formulaire pour leur déclaration d'intérêt s'inscriront pour un créneau horaire par le biais de l'application en ligne ou en contactant le bureau des admissions au 617-635-8970. Les entretiens avec les étudiants sont programmés et se déroulent en continu après la réception de la candidature jusqu'à la deuxième semaine de février.

Le comité d'admission tiendra compte des circonstances atténuantes qui empêchent l'étudiant de remplir tous les aspects du dossier de candidature.

Toutes les parties du dossier de candidature, y compris la déclaration d'intérêt, sont disponibles et peuvent être complétées dans la langue d'origine de chaque candidat.

DEMANDES TARDIVES/LISTE D'ATTENTE

Les candidats à l'admission en 9e ou 10e année à l'automne qui s'inscrivent après la date limite et qui remplissent les critères minimums seront placés sur la liste d'attente en fonction de la date d'inscription. La liste d'attente restera en place pendant une année scolaire. À la fin de l'année scolaire, il sera demandé aux candidats s'ils souhaitent être pris en considération pour les places qui se libèrent au sein de leur classe. Les candidats seront invités à soumettre à nouveau leur dossier pour la nouvelle loterie/liste d'attente si des places sont disponibles.

ÉTUDIANTS TRANSFÉRÉS

Les étudiants déjà inscrits dans un programme approuvé par l'État au titre du chapitre 74 dans un autre établissement peuvent demander à être admis à l'école Madison Park Technical Vocational High School. Veuillez contacter le bureau des admissions par téléphone au 617-635-8970 ou par courriel à jfoster2@bostonpublicschools.org pour toute question ou pour demander un formulaire de candidature.

ÉTUDIANTS RETIRÉS

Les étudiants qui se retirent de à l'école Madison Park Technical Vocational High School peuvent présenter une nouvelle demande d'admission en suivant les procédures décrites dans le présent document. Les demandes de réadmission seront évaluées sur la base des mêmes critères que ceux énoncés dans la présente politique d'admission.

VII. PROCESSUS DE SÉLECTION

Lorsque le nombre de demandes d'admission à l'école Madison Park Technical Vocational High School est supérieur au nombre de places disponibles, l'école Madison Park Technical Vocational High School procède à un tirage au sort en fonction des exigences minimales. Les candidats doivent remplir les trois éléments requis (demande, artefact, lettres de recommandation) pour être pris en compte lors de la loterie qui déterminera les étudiants admis. Le nombre d'étudiants acceptés chaque année est déterminé par la moyenne sur trois ans des inscriptions au 1er octobre de l'année précédente, communiquée au ministère de l'enseignement primaire et secondaire du Massachusetts. Les critères appliqués par l'école Madison Park Technical Vocational High School ont été approuvés par son comité d'école, qui approuvera chaque année l'utilisation de ces critères. La politique d'admission de à l'école Madison Park Technical Vocational High School est disponible sur le site web de l'école et figure dans les dossiers du ministère de l'éducation primaire et secondaire du Massachusetts.

VIII. PROGRAMME EXPLORATOIRE

Étant donné que à l'école Madison Park Technical Vocational High School propose 5 programmes ou plus approuvés par le chapitre 74 de l'État, à l'école Madison Park Technical Vocational High School propose un programme exploratoire d'une demi-année pour les étudiants de 9e année, qui est basé sur l'enseignement technique professionnel et les cadres de programmes d'études du Massachusetts.

Le programme exploratoire est divisé en trois phases. Au cours de la première phase, les étudiants sont exposés à tous les programmes professionnels pendant les deux premières semaines d'école. Au cours de la deuxième phase, les étudiants sélectionnent leurs six meilleurs programmes professionnels et passent quatre jours dans chacun d'entre eux. Au cours de la troisième et dernière phase, les étudiants réduisent leurs choix aux deux premières professions et passent une semaine et demie dans chacune d'entre elles. Ce programme exploratoire intègre des compétences transversales, c'est-à-dire des compétences nécessaires à tous les programmes professionnels. Les étudiants passent un minimum de 11 semaines ou 165 heures dans l'enseignement exploratoire, dont 15 heures consacrées aux compétences transversales. À l'issue du stage exploratoire, les étudiants sont affectés à leur programme professionnel.

IX. ADMISSION SPÉCIFIQUE À UN PROGRAMME

L'école Madison Park Technical Vocational High School utilise le système suivant pour permettre aux étudiants de s'identifier et de s'inscrire au programme technique du chapitre 74 :

Les étudiants qui s'inscrivent à l'école Madison Park Technical Vocational High School suivent un programme exploratoire en trois phases au cours de la première moitié de leur 9^{ème} année. Les étudiants sont exposés à tous les programmes professionnels au début et commencent à réduire leurs choix au cours des phases suivantes.

- Première phase : Exposition. Les étudiants explorent deux programmes professionnels chaque jour pendant les deux premières semaines de formation professionnelle.
- Deuxième phase : Les six premiers. À l'issue de la première phase, les étudiants sélectionnent six programmes professionnels qu'ils souhaitent approfondir. Au cours de cette phase, ils passent quatre jours dans chaque programme professionnel.
- Troisième phase : Les 2 premiers. À l'issue de la deuxième phase, les étudiants choisissent deux programmes professionnels qu'ils souhaitent explorer plus en profondeur. Les étudiants passent une semaine et demie à explorer chaque programme qu'ils ont sélectionné.
- À la fin du programme exploratoire, les étudiants auront passé 11 semaines ou 165 heures en exploratoire, y compris les 15 heures consacrées aux compétences transversales universelles.

Pendant les rotations exploratoires, les enseignants utilisent une grille d'évaluation des étudiants de leur classe exploratoire. Ils sont notés sur une échelle de 1 à 5 en fonction de la participation et des projets réalisés pendant le cours. Les étudiants gagnent également des points en remplissant un bref journal de réflexion en ligne pour chaque rotation. Les étudiants sont assurés qu'ils n'ont pas besoin d'être experts dans un domaine quelconque, mais qu'ils doivent simplement essayer chaque projet, participer aux discussions, poser des questions et apprendre de chaque rotation exploratoire. Les étudiants sont informés qu'ils gagnent des points pour leur participation positive à chaque rotation. La notation n'est pas basée sur le comportement ou l'assiduité ; elle n'est pas non plus basée sur l'attente de compétences ou d'aptitudes avancées. Les notes sont plutôt basées sur la participation positive aux activités de la classe. Les notes sont ajustées de manière à ce que les étudiants qui sont entrés à l'école à la fin du semestre ou qui ont des absences excusées ne perdent pas de points pour les jours manqués.

À la fin du programme exploratoire, les étudiants identifient leurs quatre premiers choix, classés du 1^{er} au 4^e choix. La routine d'affectation est automatisée et commence par une liste d'étudiants, classés du score le plus élevé au score le plus bas. Il y a également une liste de programmes, avec le nombre de places disponibles. Au fur et à mesure que la routine parcourt la liste des étudiants, pour chaque étudiant, la routine examine le premier choix. S'il y a une place disponible, l'étudiant est affecté à ce programme. Si ce n'est pas le cas, la routine examine le deuxième choix. S'il y a une place disponible, l'étudiant est affecté à ce programme. Si ce n'est pas le cas, la routine examine le troisième choix. S'il y a une place disponible, l'étudiant est affecté à ce programme. Si ce n'est pas le cas, la routine examine le quatrième choix. S'il y a une place disponible, l'étudiant est affecté à ce programme.

X. PROCÉDURE D'EXAMEN ET DE RECOURS

Si l'école Madison Park Technical Vocational High School n'accepte pas un candidat ou le place sur une liste d'attente, le candidat ou son parent/tuteur peut demander au coordinateur des admissions de l'école Madison Park Technical Vocational High School de revoir cette décision avant la première semaine d'avril. Ces demandes peuvent être faites de la manière suivante :

Par courrier électronique	Par courrier ou remise en main propre
jfoster2@bostonpublicschools.org	Jennifer Foster Coordinateur des admissions L'ÉCOLE MADISON PARK TECHNICAL VOCATIONAL HIGH SCHOOL 75, boulevard Malcolm X Roxbury, MA 02120

Le coordinateur des admissions répondra par écrit à ces demandes de réexamen et indiquera si la décision de refuser l'admission de l'étudiant ou de le placer sur liste d'attente sera maintenue ou annulée. Pour prendre cette décision, le chef d'établissement ou son représentant examinera les informations suivantes :

- Demande d'exhaustivité de la part de l'étudiant
- Place de l'étudiant sur la liste d'attente (le cas échéant)

XI. LA TENUE DES REGISTRES

L'école Madison Park Technical Vocational High School tient un registre de tous les étudiants qui s'inscrivent, s'inscrivent ou sont sur liste d'attente, afin de faciliter l'analyse de son système d'admission et de se conformer aux lois et réglementations en vigueur. L'école Madison Park Technical Vocational High School fournira ces informations au ministère sur demande.